



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
DU 17 SEPTEMBRE 2025

PROCES-VERBAL D’AFFICHAGE

N°

AFFAIRE

1. **Révocation des administrateurs de la Société Publique Locale (SPL) des Ports de Menton et désignation des nouveaux administrateurs de la Société Publique Locale (SPL) des Ports de Menton**

Rapporteur : M. le Maire

Révocation des administrateurs :

	En chiffre	En lettre
POUR	12	DOUZE
CONTRE	13	TREIZE
BLANCS	5	CINQ

A la majorité décide de relever de leurs fonctions les administrateurs du conseil d’administration de la SPL à savoir Messieurs Emmanuel RAVIER, Hervé VIALONGA, et Jean-Claude ALARCON, et Madame Marinella GIARDINA de leurs fonctions et dit qu’ils ne représentent plus la Commune au sein du Conseil d’Administration de la SPL « Ports de Menton » à compter de la présente délibération

Election du représentant du Conseil Municipal à l’Assemblée Générale :

NOMS ET PRENOMS DU CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En lettre
M. Patrice NOVELLI	12	DOUZE
Mme Sylviane ROYEAU	13	TREIZE
BLANCS	5	CINQ

Mme Sylviane ROYEAU ayant obtenu la majorité relative des suffrages au 3^{ème} tour de scrutin, a été proclamée représentante de la Commune lors des assemblées générales de la SPL ports de Menton.

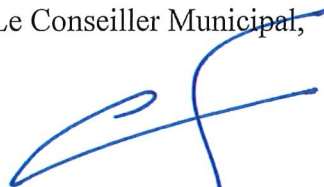
Election des administrateurs :

- **Mme Carmela CARTARRASA**
- **Mme Marina GIARDINA**
- **M. Patrick CALVI**
- **Mme Isabelle ALMONTE**

Le groupe de M. Florent CHAMPION et de Mme Sandra PAIRE ne présentant pas de candidat, **Mme Carmela CARTARRASA, Mme Marinella GIARDINA, M. Patrick CALVI et Mme Isabelle ALMONTE** obtiennent la majorité absolue des suffrages et sont proclamés administrateurs de la SPL ports de Menton.

MENTON, le 18 septembre 2025

Le Secrétaire de séance,
Le Conseiller Municipal,



Florent CHAMPION

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Yves JUHEL

Affiché du 25 SEP. 2025 au :